

Compte-rendu de la Commission Locale de Développement Rural Jeudi 10 juin 2021

Membres de la CLDR :

- Présents : 17 personnes : Cédric AMETOENYENOU, Nicolas BLERET, Fernand BROCAL, Albert DEFRANCE, Hélène FASTRÉ, Didier GOETHALS, Marie MANGUETTE, Vincent MARQUET, Patrick MISSAIRE, Céline OTJACQUES, Danielle PAWLINA, Gilbert RIGA, Pierre ROSOUX, Xavier SERVAIS, Jean THONNART, Nathalie VANHAMME, François WAUTELET.
Invité : Emeric MARQUET.

- Excusés : 11 personnes : Anisa ARBIB, Raymond BOROWIAK, Séverine BOUCHAT, Christine COLLIGNON, Michel DEHAUT, Aline DEVILLERS, Cécile L'HOIR, Thomas OST, Jean-François RAVONE, Magali VAN DE PUT.

Pour la Commune (Service Cadre de Vie) : Cécile CHARLIER, Michel GREVESSE (excusé)

Pour la FRW : Aurélie VANDEBERG



Ordre du Jour

- Accueil à 19h30 à l'Eglise pour découvrir le bâtiment du presbytère qui fait l'objet d'un projet du PCDR à activer
- Approbation PV dernière CLDR 01/03
- Présentation des projets à activer cette année :
 - FP 1.7. Réhabilitation du Presbytère de Warnant en maison multiservices
 - FP 1.1. Sablière – volet didactique
 - FP 2.13 Pôle commerces/ services/ logements sur l'ancienne admin
 - FP 2.5 Espace pour les jeunes
- Info projet en cours : Permis maison rurale, CSC réseau de mobilité douce, Budget participatif

Après la visite extérieure du presbytère, le président de la CLDR accueille les membres devant la maison de quartier pour une réunion à l'extérieur. L'ordre du jour est présenté. Il signale, qu'au nom du Collège, le souhait est de rechercher plusieurs pistes de financement pour les 4 projets du PCDR à activer cette année :

- Introduction d'une demande de convention développement rural pour la FP 1.1 Sablière – volet didactique, FP1.7 Presbytère de Warnant.
- Sur fond communal au budget extraordinaire pour le projet jeunes (fiche 2.5) et ancienne administration communale (2.13).

Le PV de la dernière réunion CLDR du 1^{er} mars est approuvé.

1. FP 1.7 – Réhabilitation du presbytère en un bâtiment multiservices

Après présentation du projet, voici les remarques formulées :

- La question se pose de l'aménagement de logements d'urgence. Ce point avait en effet été étudié par Meuse Condroz Logement mais l'opération ne permettait pas de couvrir l'investissement, travaux conséquents pour réhabiliter.
Au sein du projet est prévu un logement qui pourrait être un logement de fonction pour le concierge du lieu en lien avec les services qui seront développés.
- Une inquiétude est soulevée quant à l'exploitation du lieu, qui va garantir son occupation, ne faut-il pas avoir une idée plus précise du type de services/ horeca pour aménager le lieu ? au niveau de l'exploitation, la Commune souligne la mise en place d'un contrat de gestion (la commune de Braives a réalisé ce genre de contrat avec des clauses sur le type d'activité). Pour le type de services, l'ADL porteuse du projet, est en contact avec des indépendants souhaitant développer une activité. L'espace doit être aménagé de manière polyvalente pour permettre différents types d'activités.
- Intéressant de le mentionner comme point de vente (si point de dépôt) dans les guides de camping-car, permet de faire connaître le lieu.
- Une consultation sera réalisée une fois la promesse de subsides engagées. Le cheminement de la participation et la construction du projet (phase esquisse – avant-projet) sera le même que pour la maison rurale.
- Regret exprimé déjà à plusieurs reprises de ne pas avoir une vue globale de ces projets avec les aménagements de centre de village. Dans le sens, qu'il est important de créer un environnement d'attrait et de réfléchir au déplacement. Il est demandé d'avoir une vue globale de comment chaque centre peut se développer et fonctionner pour avoir des pôles cohérents/ complémentaires. Monsieur le Bourgmestre souligne l'intérêt du projet avec le lien avec l'église, la maison de quartier et le fait que le bâtiment soit repris à l'inventaire du patrimoine. Dans le cadre de l'étude de mobilité douce pour lequel la commune est entrain de réaliser le cahier des charges, il serait intéressant d'y mentionner cet aspect de réflexion sur les centres de village.

2. FP1.1 Aménagement de la sablière en zone de découverte de la nature

Après rappel des points qui seraient activer dans la demande de convention : parking paysager à l'entrée, parcours didactique, accès sentier depuis le centre de Villers, Nathalie Van Hamme présente les idées proposées dans l'aménagement du parcours didactique et fait également état du site suite à la restauration du milieu naturel.

- Les derniers travaux effectués et le pâturage par les moutons, ont permis d'ouvrir le milieu c'est positif pour de nombreuses espèces de fleur et d'inceste. Des travaux restent à réaliser pour l'aménagement de la mare. La prairie au fond du site reste encore à appauvrir, rappel qu'il y sera placé un verger conservatoire.
- Le permis d'urbanisme pour l'observatoire a été accordé et la commune a bénéficié d'un report pour l'exécution des travaux (doit être réalisé pour juin 2022). Le cahier des charges est prévu pour le 3ème trimestre de cette année. Des caméras animalières seront placées pour identifier réellement les mammifères présents sur le site : chevreuil, écureuil, renard et lapin déjà confirmé pour le blaireau cela doit être confirmé (cela implique la création de passage spécifique au niveau des barrières).
- La question se pose de savoir s'il est important de prévoir un poste pour baliser le circuit, rappel que le site n'est pas très grand et que le cheminement est assez explicite pour parcourir le site. Le panneau d'information à l'entrée pourra spécifier les lieux d'intérêt sur le parcours.
- Il ne sera pas possible d'aménager un accès PMR.

3. FP 2.13 Aménagement d'un pôle économique commerces/ services/ logement sur le site de l'ancienne administration communale

Le projet consiste en la démolition et le réaménagement du site en zones de services/ commerces/ logements avec les souhaits d'encourager la création et le maintien d'emplois villersois, d'accompagner et aider les villersois à développer leurs activités et Innover l'offre de services et d'accueils des travailleurs, TPE PME.

Des démarches sont en cours avec l'intercommunale Ecetia pour trouver d'autres manières de financement du projet.

4. FP 2.5 Aménagement d'un espace de rencontre pour les jeunes.

Xavier Servais présente le résultat des réunions du groupe de travail sur ce projet ayant la double casquette relais CLDR et staff d'unité des scouts de Villers. Cédric et Gilbert faisait également partie du groupe pour la CLDR.

Souhait de pouvoir activer la première phase du projet qui concerne l'aménagement d'un pôle jeunesse à Villers-le-Bouillet sur une parcelle de Meuse Condroz Logement rue Mabiets.

Présentation des différents utilisateurs :

- Le public du Local animé par l'animateur jeunesse de la Commune
- L'unité scout 9Hb de Villers-le-Bouillet
- Les restos villersois
- Les stages pour enfants (lien avec ATL).

Xavier reprend les différents espaces souhaités et signale que les réunions ont eu pour but de mutualiser les espaces pour les jeunes, les temps d'occupation étant différent sur la semaine.

La prochaine étape consiste à rencontrer l'intercommunale Ecetia pour monter le dossier d'élaboration du projet.

Les membres présents accueillent le projet avec enthousiasme. Il se pose la question d'en faire un endroit de camp qui pourrait être loué (vu la pénurie d'endroit de camp qui s'accroîtrait avec les vacances d'été raccourcies dès l'année prochaine) mais après discussion, l'idée n'est pas retenue car cela demande une gestion lourde de toutes les locations, remise en état,... une évolution des espaces et, de plus, ne permettrait pas la possibilité d'accueillir des stages (rappel de la demande relayée par Hélène pour le manque de lieux de stage sur Villers).

Suite à la question posée, le groupe a en effet consulté la Patro de Warnant pour voir s'il souhaitait également participer au projet mais leur public se trouvant principalement au Nord de l'autoroute, l'intérêt est moindre.

5. Présentation de l'état d'avancement des projets en cours

Maison rurale de l'entité (FP1.2)

- Permis unique a été accordé sans changer le projet
- Travail actuellement de l'architecte sur le dossier définitif
- Volonté que le cahier des charges passe au conseil communal d'octobre/ novembre
- Avec adjudication pour les travaux l'année prochaine

Réseau mobilité douce (FP 1.3)

- Travail sur le cahier des charges pour désigner un auteur de projet
- Confirmation du réseau cyclable projeté
- Proposition d'aménagement pour les différents tronçons
- Identification du réseau piéton dans les centres de village vers les lieux d'activités (écoles, services, ...) + mesures d'aménagement (degré de priorité)
- Actualisation du réseau de sentiers intra-villageois

Budget participatif 2021

Patrick Missaire et Hélène Fastré font un retour du travail de la commission du Budget participatif : le règlement du budget participatif a été élaboré par le groupe lors de 3 réunions et passera au conseil communal de fin juin. Le lancement se fera dès juillet avec candidature à rentrer pour fin octobre. Rappel que le budget permet le financement de projet soutenu par les citoyens.

Pas de divers.

La réunion se clôture à 21h45

Pour le secrétariat de la CLDR,
Aurélie Vandenberg

*Pour toutes remarques concernant ce compte rendu, vous pouvez contacter Aurélie Vandenberg
(Fondation Rurale de Wallonie) au n° 019/58.93.25 ou par courriel : a.vandenberg@frw.be
Ou Cécile Charlier (agent relais de l'Opération) au 085/61.62.78 ou cecile.charlier@villers-le-bouillet.be*